

# Compte rendu de la réunion de délégués du lundi 11 mars 2013

## Présents :

Inès et Elora : CP Mme Gardillon  
Tatiana et Amandine : CP M Le Lann  
Marie et Enzo : CE1 Mme Bouard  
Lora et Antoine : CE1/CE2 M Cadiran  
Flora et Lisa : CE2 Mme Lambert / Mme Lavarenne  
Anaëlle et Hugo : CE2/CM1 Mme Deprédurand  
Jade et Zélie : CM1 M Girauldon  
Justine et Louis : CM2 M Dubois  
Chloé et Paul : CM2 M Lunot  
M Pescher (mairie)  
Mme Lambert

## Informations diverses :

Printemps des poètes : 2 classes se sont préparées avec Pascal et Thierry pour lire des poésies. Il y aura des lectures sur le marché le samedi 16 mars et dans les classes avec la BIP (Brigade d'Intervention Poétique).

Une « guirlande sonore poétique » sera diffusée dans les rues d'Azay le samedi 16 mars.

Printemps des livres : Pendant 2 semaines, exposition de livres dans le hall. Possibilité d'acheter les livres (1€ le livre) en demandant aux maîtres et aux maîtresses.

« Je gagne du temps sur les écrans » : on se prépare à être plus forts que les écrans à partir de lundi prochain 18 mars et jusqu'au 27 mars. Cette année, il n'y a pas de flashmob avec le collège.

Les CM2 pensent que le titre de notre projet pourrait être revu car on peut avoir l'impression que c'est en regardant les écrans que l'on gagne du temps alors que c'est le contraire ! Ils proposent « Je gagne du temps *contre* les écrans ». Pour cette année, c'est trop tard à voir pour l'an prochain.

## Règlement de l'école et nouveaux mots :

Mme Lambert informe les délégués de la mise en place de nouveaux mots pour les récréations (cantine ou récréation de l'école) car il faut faire quelque chose pour que certains comportements s'arrêtent (Brutalités, bagarres, gros mots, insolence, manque de respect des jeux, des locaux ...)

Si un enfant se fait trop souvent remarquer, son maître ou sa maîtresse sera prévenu(e) et les parents de cet enfant pourront être convoqués à l'école.

## Intervention des délégués :

Certains délégués n'ont pas reçu l'invitation. Mme Lambert donnera le courrier en mains propres la prochaine fois.

### Temps de cantine :

- Les remarques des délégués des grands portent sur le fait qu'ils ont l'impression que les plus petits sont plus chouchoutés qu'eux. Les petits passent plus souvent les premiers dans le rang, ils ont la priorité pour jouer au ballon ...

Les grands trouvent que ce n'est pas juste !

Mme Lambert demande aux grands de ne pas être ennuyés par cela. Les petits ont peut-être besoin de plus d'attentions. Les dames vont lire ce compte rendu et seront sans doute sensibles à ce qui est dit. Cela devrait pouvoir s'arranger facilement.

- Les enfants aimeraient manger plus souvent des pizzas (des chaudes, pas des froides en entrée).
- Certains enfants se plaignent que des places soient réservées à table.
- Il n'y a pas de ballons spéciaux pour la récréation de cantine, contrairement à ce qui avait été dit à la dernière réunion de délégués. Mme Lambert va essayer de voir avec les dames et les enseignants.
- **M Pescher informe les délégués que désormais il n'est plus autorisé de faire la navette entre les toilettes de la cantine et la cour.** Il faut aller aux toilettes au moment du passage au réfectoire (juste avant ou juste après avoir mangé)  
S'il y a une urgence, il faut demander aux dames.

### Récréations :

Jeux du hall : Les 2 toupies du jeu de Noël ne sont toujours pas revenues ... Le jeu n'est donc pas redonné aux enfants. C'est dommage.

Récréations de l'après-midi : attention à ne pas déranger les classes qui travaillent (rappel). Les délégués pensent que certains enfants ont plus de récréation que d'autres. Mme Lambert répond qu'en principe ça ne doit pas être.

### En général :

Mme Lambert demande à ce que l'on fasse attention aux enfants qui ont l'air triste ou qui sont tous seuls pendant les récréés. Chaque enfant de l'école doit s'y sentir bien et c'est l'affaire de tous !

**Prochaine réunion le lundi 8 avril 2013**

*Ce compte rendu est donné à toutes les classes, aux dames de cantine et à la mairie. Il est affiché dans la petite maison et on peut le lire sur le site de l'école.*